

 **POUR UNE FRANCE ACCESSIBLE POUR TOUS 06**

Monsieur Louis NEGRE

 Sénateur Maire de Cagnes Sur Mer

 Président du GART

 Hôtel de Ville

BP 79

06802 CAGNES SUR MER CEDEX

DT/CMP N° 88/2016 Nice, le 29 Avril 2016

Monsieur le Sénateur-Maire,

C’est en votre qualité de Président du Groupement des Autorités Responsables de Transport que notre Collectif pour une France Accessible pour Tous 06 composé de plus de 25 structures du champ du handicap de la famille et de la mutualité, s’adresse à vous à l’occasion de la journée mondiale de la mobilité et de l’accessibilité.

Vous trouverez ci-joint le communiqué réalisé par notre collectif national rappelant que la mobilité est un droit essentiel à tout être humain.

Nous tenons à dénoncer l’inaccessibilité persistante des transports publics aux personnes à mobilité réduite, contrairement aux obligations de la loi Handicap de 2005, en raison de l’application de l’ordonnance d’Août 2015.

Nous vous demandons, en votre qualité de Parlementaire et de Président du GART, d’agir afin que soit respecté le droit fondamental d’aller et venir, pour que chaque citoyen, quelques soient son handicap, son âge ou sa situation, puisse se déplacer librement comme tout un chacun.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Sénateur-Maire, en l’assurance de nos salutations les meilleures.

 Pour le Collectif Pour une France Accessible

Pour Tous 06

Denis TACCINI

Directeur APF Délégation 06

PJ : - Communiqué du Collectif Pour une France Accessible pour Tous 06

* Liste des membres du Collectif Pour une France Accessible pour Tous 06